

## Direction Générale des Services

Ref: CA2020/04

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2020**

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DES PARCOURS

DE LA MENTION DE MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA

FORMATION (MEEF) 2ème DEGRÉ, POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021.

**⇒** le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 24 janvier 2020 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en viqueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),

- Entendu l'exposé de M. Ballesta, vice- président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne,
- Après en avoir délibéré,
- DÉCIDE à l'unanimité d'approuver les capacités d'accueil des parcours de la mention de master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) 2ème degré, pour l'année universitaire 2020/2021, telles que définies en annexe à la présente délibération.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 24 janvier 2020.

Nombre de membres présents	10
Nombre de membres représentés	16
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	26
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	3

La Présidente,

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/03/2020

Transmis à Mme la Rectrice d'Académie de Bordeaux le : 18/02/2020

délibération CA2020/04 1/2

## ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION n°CA2020/04 du 24 janvier 2020

## Capacités d'accueil des parcours de la mention de master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) 2ème degré (année 2020/2021)

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré	Capacité d'accueil
Capacité totale à la mention	250
Parcours	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	60
LETTRES	45
ALLEMAND	10
ANGLAIS	50
ARTS PLASTIQUES	25
ESPAGNOL	35
MUSIQUE	10
ITALIEN	10
BASQUE	5

délibération CA2020/04 2/2